الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 16 octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/16/2023

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Softgroup, a déclaré avoir acquis sur le marché central, 2 700 actions M2M group au cours unitaire de 770 dirhams, franchissant directement à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la société Softgroup déclare détenir 33 923 actions M2M group, soit 5,23% du capital de ladite société.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, la société Softgroup envisage de poursuivre ses achats sur la valeur M2M group.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75
E-Mail : information_financiere@ammc.ma